

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



SELECTINVEST 1

Société civile de placement immobilier à capital variable
Siège social : 128, boulevard Raspail – 75006 Paris
784 852 261 R.C.S. Paris

Avis de convocation

Mesdames, Messieurs les associés,

de la Société Civile de Placement Immobilier SELECTINVEST 1, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le quinze juin deux mille vingt-deux à quinze heures à PARIS (75006) - 128, boulevard Raspail, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes – Constatation du capital effectif au 31 décembre 2021 - Approbation des comptes sociaux - Quitus à la société de gestion ;
2. Affectation du résultat de l'exercice ;
3. Approbation des valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2021 ;
4. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier ;
5. Autorisation donnée à la société de gestion de doter le « Fonds de remboursement » ;
6. Autorisation donnée à la société de gestion de procéder à la distribution partielle des réserves distribuables de « plus ou moins-values sur cessions d'immeubles locatifs » - Constatation du montant de la distribution de plus-values immobilières au cours de l'exercice précédent ;
7. Autorisation donnée à la société de gestion de distribuer aux personnes morales, le montant de l'impôt sur la plus-value non acquitté pour leur compte ;
8. Autorisation donnée à la société de gestion de prélever un droit fixe dans le cadre du traitement des parts en déshérence ;
9. Nomination de sept associés candidats au moins ou de douze associés candidats au plus en qualité de membres du conseil de surveillance ;
10. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION (Rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes – Constatation du capital effectif au 31 décembre 2021 – Approbation des comptes sociaux – Quitus à la société de gestion). — L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve le rapport de la société de gestion dans toutes ses parties ainsi que les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un capital effectif de 385 292 097,00 euros et un bénéfice net de 64 219 799,04 euros.

L'assemblée donne quitus à la société La Française Real Estate Managers pour sa gestion et lui renouvelle en tant que de besoin sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans toutes ses dispositions.

DEUXIÈME RÉOLUTION (Affectation du résultat de l'exercice). — L'assemblée générale constate l'existence d'un bénéfice de 64 219 799,04 euros, qui augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 16 616 687,01 euros, correspond à un bénéfice distribuable de 80 836 486,05 euros, somme qu'elle décide de répartir comme suit :

- à titre de distribution une somme de 65 075 526,74 euros (correspondant au montant total des acomptes déjà versés);
- au report à nouveau une somme de 15 760 959,31 euros.

TROISIÈME RÉOLUTION (Approbation des valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2021). — L'assemblée générale après avoir pris connaissance de l'état annexe au rapport de gestion, approuve cet état dans toutes ses parties ainsi que les valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2021, telles qu'elles lui sont présentées et qui s'établissent comme suit :

- valeur comptable : 1 202 743 016,10 euros, soit 477,61 euros par part ;
- valeur de réalisation : 1 536 144 821,16 euros, soit 610,01 euros par part ;
- valeur de reconstitution : 1 779 015 952,26 euros, soit 706,45 euros par part.

QUATRIÈME RÉOLUTION (Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier). — L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L.214-106 du Code monétaire et financier, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu.

CINQUIÈME RÉOLUTION (Autorisation donnée à la société de gestion de doter le "Fonds de remboursement"). — L'assemblée générale :

- autorise la société de gestion à doter le fonds de remboursement dans la limite, au cours d'un exercice, d'un montant ne pouvant excéder 10% de la capitalisation appréciée au 31 décembre de l'exercice précédent;
- autorise la société de gestion à affecter, à cette fin audit « Fonds de remboursement », pour leur montant total ou estimé nécessaire, les fonds provenant de cessions d'éléments du patrimoine social.

La présente autorisation est expressément donnée jusqu'à la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

SIXIÈME RÉOLUTION (Autorisation donnée à la société de gestion de procéder à la distribution partielle des réserves distribuables de « plus ou moins-values sur cessions d'immeubles locatifs » – Constatation du montant de la distribution de plus-values immobilières au cours de l'exercice précédent). — L'assemblée générale autorise la société de gestion à procéder, sur la base de situations intermédiaires, à la distribution partielle des réserves distribuables de « plus ou moins-values sur cessions d'immeubles locatifs » ou de sommes prélevées sur la prime d'émission.

La présente autorisation est expressément donnée jusqu'à la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

L'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de plus-values immobilières n'a été effectuée au cours des exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021.

SEPTIÈME RÉSOLUTION (Autorisation donnée à la société de gestion de distribuer aux personnes morales, le montant de l'impôt sur la plus-value non acquitté pour leur compte). — L'assemblée générale autorise la société de gestion à verser aux associés non imposés dans la catégorie des plus-values immobilières des particuliers, le montant par part de l'impôt sur la plus-value immobilière acquitté, s'il y a lieu lors des cessions d'éléments du patrimoine social de l'exercice, au nom et pour le compte des autres associés imposés dans cette catégorie.

La présente autorisation est expressément donnée jusqu'à la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Le montant de l'impôt sur la plus-value immobilière, acquitté au nom et pour le compte des associés imposés dans la catégorie des plus-values immobilières des particuliers, s'est élevé en 2021 à 109 654 euros, soit 0,10 euros par part au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

HUITIÈME RÉSOLUTION (Autorisation donnée à la société de gestion de prélever un droit fixe dans le cadre du traitement des parts en déshérence). — L'Assemblée Générale, autorise la société de gestion à prélever un droit fixe de 150 € HT, par associé/héritier retrouvé suite aux diligences de la société de gestion, pour toute recherche d'associés/héritiers dans le cadre du traitement des parts en déshérence de la SCPI.

La présente autorisation est expressément donnée jusqu'à la réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

NEUVIÈME RÉSOLUTION (Nomination de sept associés candidats au moins ou de douze associés candidats au plus en qualité de membres du conseil de surveillance). — L'assemblée générale, prenant acte que le mandat des douze membres du conseil de surveillance suivants, arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée :

- ASSURANCES DU CRÉDIT MUTUEL
- Monsieur Robert BRUNIER
- Monsieur Paul FREIERMUTH
- Monsieur François GOUBARD
- Monsieur Jean-Paul LAUQUE
- Monsieur Jacques Philippe MORILLON
- Monsieur Jean-Valère PIGNAL
- Monsieur Bertrand PAILLAT
- Monsieur François RINCHEVAL
- Monsieur Thierry VIAROUGE
- Monsieur Patrice WEISZER
- SCI PERENNITE PIERRE

nomme en qualité de nouveaux membres du conseil de surveillance, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de 2024 : (Seront nommés les sept associés candidats au moins ou les douze au plus ayant obtenu le plus grand nombre de voix)

PERSONNES PHYSIQUES

Candidats	Élu/ Non élu	Nombre de voix
Serge BLANC		
Laurent BOUSQUET		
Jean-Luc BRONSART		
Robert BRUNIER		
Michel CATTIN		
Patrice CRETE		
Véronique DREYER		
Eugénie DUFOUR		
Paul FREIERMUTH		
Claude GILLE		
François GOUBARD		
Thierry LARROQUE		
Clément LASSALLE		
Ronan LAUDEN		
Jean-Paul LAUQUE		
Jean-Claude MIDOL		
Jacques MORILLON		
Bertrand PAILLAT		
Jean-Valère PIGNAL		
Alain POUCH		
François RINCHEVAL		
Thierry VIAROUGE		
Patrice WEISZER		

PERSONNES MORALES

Candidats	Élu/ Non élu	Nombre de voix
ACM VIE SA		
SCI COFIDEL		
SCI OSOLEIL		
SCI PERENNITE PIERRE		

DIXIÈME RÉSOLUTION (Pouvoirs pour les formalités). — Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité consécutives à l'adoption des résolutions précédentes.

Si, faute du quorum requis, cette assemblée ne peut valablement délibérer le 15 juin 2022, les associés seront réunis sur seconde convocation **le 4 juillet 2022 à 11 heures** à la même adresse à la même adresse et sur le même ordre du jour.

Conformément aux dispositions réglementaires, vous trouverez ci- après les informations relatives aux associés ayant fait acte de candidature à l'élection du Conseil de Surveillance.

PERSONNES PHYSIQUES :**Serge BLANC – 71 ans**

Détenant : 10 parts

Demeurant à : Versailles (78)

Profession / activité : ancien cadre dans le secteur bancaire.

Nombre de mandats CS SCPI : 12

Laurent BOUSQUET – 50 ans

Détenant : 25 parts

Demeurant à : Saint-Maur-des-Fossés (94)

Profession / activité : investisseur immobilier et gérant d'une SCI patrimoniale

Nombre de mandats CS SCPI : aucun

Jean-Luc BRONSART – 67 ans

Détenant : 76 parts

Demeurant à : Saint-Brévin-les-Pins (44)

Profession / activité : investisseur immobilier privé, loueur en meublé non professionnel.

Nombre de mandats CS SCPI : 45

Robert BRUNIER – 80 ans

Détenant : 47 parts

Demeurant à : Strasbourg (67)

Profession / activité : expert immobilier libéral, ancien cadre dans le secteur immobilier

Nombre de mandats CS SCPI : 1

Membre sortant

Michel CATTIN – 73 ans

Détenant : 170 parts

Demeurant à : Chapelle-d'Huin (25)

Profession / activité : consultant en stratégie auprès d'entreprises agricoles.

Nombre de mandats CS SCPI : 19

Patrice CRETE – 77 ans

Détenant : 67 parts

Demeurant à : Paris (75)

Profession / activité : ancien cadre commercial bancaire

Nombre de mandats CS SCPI : 2

Véronique DREYER – 64 ans

Détenant : 40 parts

Demeurant à : Rennes (35)

Profession / activité : ancienne directrice adjointe en centre hospitalier

Nombre de mandats CS SCPI : aucun

Eugénie DUFOUR – 41 ans

Détenant : 90 parts

Demeurant à : Meudon (92)

Profession / activité : cadre dans une compagnie d'assurance.

Nombre de mandats CS SCPI : 1

Paul FREIERMUTH – 76 ans

Détenant : 60 parts

Demeurant à : Paris (75)

Profession / activité : dirigeant d'une société immobilière, ancien contrôleur général des Armées

Nombre de mandats CS SCPI : 1

Membre sortant

Claude GILLE – 58 ans

Détenant : 145 parts
Demeurant à : Agincourt (54)
Profession / activité : ancien cadre de la société Orange
Nombre de mandats CS SCPI : aucun

François GOUBARD – 70 ans

Détenant : 30 parts
Demeurant à : Paris (75)
Profession / activité : dirigeant d'une société de conseil en finance d'entreprises, ancien dirigeant d'une société de conseil en gestion de patrimoine, administrateur d'une société cotée sur l'Euronext
Nombre de mandats CS SCPI : 3
Président sortant

Thierry LARROQUE – 61 ans

Détenant : 133 parts
Demeurant à : Balma (31)
Profession / activité : Consultant indépendant, ancien cadre supérieur chez Airbus
Nombre de mandats CS SCPI : aucun

Clément LASSALLE – 28 ans

Détenant : 24 parts
Demeurant à : Châtelailon-Plage (17)
Profession / activité : Notaire stagiaire
Nombre de mandats CS SCPI : aucun

Ronan LAUDEN – 61 ans

Détenant : 49 parts
Demeurant à : L'Huisserie (53)
Profession / activité : consultant/formateur en informatique et microfinance
Nombre de mandats CS SCPI : aucun

Jean-Paul LAUQUE – 55 ans

Détenant : 50 parts
Demeurant à : Gagny (93)
Profession / activité : Cadre dans la maintenance hospitalière.
Nombre de mandats CS SCPI : 1
Membre sortant

Jean-Claude MIDOL – 71 ans

Détenant : 236 parts
Demeurant à : Athesans (70)
Profession / activité : ancien fonctionnaire au Ministère de l'Équipement
Nombre de mandats CS SCPI : 1

Jacques MORILLON – 57 ans

Détenant : 110 parts
Demeurant à : Massy (91)
Profession / activité : Ingénieur, Investisseur privé.
Nombre de mandats CS SCPI : 11
Membre sortant

Bertrand PAILLAT – 71 ans

Détenant : 28 parts
Demeurant à : Paris (75)
Profession / activité : ancien cadre dirigeant dans le secteur immobilier et le recyclage des emballages ménagers
Nombre de mandats CS SCPI : 1
Membre sortant

Jean-Valère PIGNAL – 69 ans

Détenant : 55 parts
Demeurant à : Lyon (69)
Profession / activité : conseil en gestion et ancien dirigeant de PME
Nombre de mandats CS SCPI : 1
Membre sortant

Alain POUCH – 71 ans

Détenant : 141 parts
Demeurant à : Montauban (82)
Profession / activité : ancien pharmacien
Nombre de mandats CS SCPI : 3

François RINCHEVAL – 56 ans

Détenant : 146 parts
Demeurant à : Chartres (28)
Profession / activité : dirigeant d'un cabinet de gestion de patrimoine, investisseur et bailleur immobilier privé.
Nombre de mandats CS SCPI : 11
Secrétaire sortant

Thierry VIAROUGE – 57 ans

Détenant : 78 parts
Demeurant à : Draveil (91)
Profession / activité : cadre dans un groupe bancaire
Nombre de mandats CS SCPI : 4
Membre sortant

Patrice WEISZER – 71 ans

Détenant : 30 parts
Demeurant à : Courbevoie (92)
Profession / activité : ancien directeur d'exploitation hôtelière
Nombre de mandats CS SCPI : 1
Membre sortant

PERSONNES MORALES :**ACM VIE SA**

Détenant : 527 605 parts
Siège social : Strasbourg (67)
RCS : Strasbourg 332 377 597
Activité : compagnie d'assurances
Nombre de mandats CS SCPI : 4
Membre sortant

SCI COFIDEL

Détenant : 35 parts
Siège social : Paris (75)
RCS : Paris 884 216 466
Activité : SCI familiale
Nombre de mandats CS SCPI : aucun

SCI OSOLEIL

Détenant : 1 part
Siège social : Levallois-Perret (92)
RCS : Nanterre 829 555 283
Activité : SCI familiale
Nombre de mandats CS SCPI : 1

SCI PERENNITE PIERRE

Détenant : 168 851 parts
Siège social : Paris (75)
RCS : Paris 402 876 023
Activité : fonds d'investissement immobilier alternatif
Nombre de mandats CS SCPI : 2
Membre sortant

Conformément à la Position-recommandation AMF 2011-25 modifiée le 5 mars 2021, la liste exhaustive des mandats des associés est mise à disposition via le lien internet communiqué dans la convocation.

Il est précisé que sur simple demande écrite auprès de la société de gestion, la liste détaillée des mandats pourra être transmise aux associés. Cette communication pourra être réalisée par voie électronique.

La Société de gestion,
La Française Real Estate Managers